70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

ASSOCIATION LA BALANCELLE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
1 Place des Remparts – Espace Miro
38430 MOIRANS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

ASSOCIATION LA BALANCELLE
Siège social : 1 Place des Remparts – Espace Miro
38430 MOIRANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA BALANCELLE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tél. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association LA BALANCELLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association LA BALANCELLE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 25 juillet 2024

Pour la société LBO AUDIT SARL
Commissaire aux comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 974	4 974		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	226 727	218 871	7 857	12 171
Installations techniques, matériel et outillages industriels	50 771	42 525	8 246	6 813
Autres immobilisations corporelles	30 846	30 432	414	1 099
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	**313 318**	**296 801**	**16 517**	**20 083**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 522	174	13 348	14 866
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	126 787		126 787	155 288
Valeurs mobilières de placement	13 498		13 498	13 208
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	453 064		453 064	396 111
Charges constatées d'avance				251
TOTAL III	**606 871**	**174**	**606 697**	**579 724**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**920 190**	**296 976**	**623 214**	**599 807**

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	51 375	51 375
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	122 472	122 472
Autres réserves		
Report à nouveau	242 832	227 497
Excédent ou déficit de l'exercice	8 299	15 334
Situation nette	**424 978**	**416 679**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	11 392	11 638
Provisions règlementées		
TOTAL I	**436 370**	**428 317**
Comptes de liaison **II**		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 000	40 915
TOTAL IV	**39 000**	**40 915**
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 066	24 231
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	124 618	105 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 439	19
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	722	722
TOTAL V	**147 844**	**130 575**
Écarts de conversion passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**623 214**	**599 807**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 410	2 605
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	541 177	508 086
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	274 811	280 895
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 595	33 345
Utilisations des fonds dédiés		4 423
Autres produits	80	93
TOTAL I	**841 073**	**829 447**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	105 017	114 507
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	33 292	28 283
Salaires et traitements	522 980	469 902
Charges sociales	168 164	170 752
Dotations aux amortissements et dépréciations	8 389	8 536
Dotations aux provisions	2 863	4 023
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 245	16
TOTAL II	**841 950**	**796 019**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-877**	**33 428**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 580	2 010
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**5 580**	**2 010**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**5 580**	**2 010**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**4 703**	**35 438**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		7 014	5 463
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			50 000
TOTAL V		**7 014**	**55 463**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			75 104
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 105	
TOTAL VI		**2 105**	**75 104**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**4 909**	**-19 641**
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	**1 313**	**463**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**853 667**	**886 920**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**845 368**	**871 586**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**8 299**	**15 334**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	65 287	46 244
Prestations en nature	39 783	36 521
Bénévolat		
TOTAL	**105 070**	**82 764**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	39 783	36 521
Prestations en nature		
Personnel bénévole	65 287	46 244
TOTAL	**105 070**	**82 764**

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 623 214 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 8 299 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

NEANT

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	1 à 3 ans,
• Matériel	2 à 10 ans,
• Agencements et aménagements	3 à 11 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3 ans,
• Mobilier	5 à 10 ans,
• Installations techniques	3 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.
Au 31/12/2023, le montant total de reprise des subventions d'investissement s'élève à 38 546,12 euros et le montant net des subventions d'investissement sur biens non renouvelables à 11 392,28 euros.
Au titre de l'année 2023, le montant de la réintégration s'élève à 5 787,90 euros.
Durant cet exercice, une acquisition d'immobilisation a été financée par une subvention d'investissement pour un montant total de 5 542 euros.

11

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 39 000 euros.
Cette provision de 39 000 euros concerne l'engagement en terme d'indemnité conventionnelle de départ à la retraite volontaire.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
La provision est calculée en tenant compte de l'indemnité conventionnelle de départ en retraite.

La provision pour charge comptabilisée a été valorisée selon une méthode simplifiée qui consiste à déterminer, à la date de clôture, l'indemnité de retraite conventionnelle des salariés pour départ volontaire en fonction du salaire, de l'ancienneté dans l'association, ainsi qu'un abattement inversement proportionnel à l'âge pour intégrer des hypothèses de départ éventuel et d'actualisation.

Tranches d'âges	Engagements à	Montant
65 ans	moins de 1 an	0
60 ans à 64 ans	de 1 an à 5 ans	16 230 euros
55 ans à 59 ans	de 6 ans à 10 ans	12 164 euros
45 ans à 54 ans	de 11 ans à 20 ans	10 606 euros
37 ans à 44 ans	de 21 ans à 30 ans	0
moins de 37 ans	plus de 30 ans	0
		39 000 euros

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, il est fait mention des rémunérations et avantages en nature des deux plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés:
les dirigeants bénévoles n'ont pas reçu ni rémunération, ni avantage en nature
pour des raisons de confidentialité, la rémunération des dirigeants n'est pas indiquée.

Complément

Activité de l'association

Fondée en 1988 à l'origine d'un groupe de parents bénévoles, La Balancelle, crèche associative à gestion parentale est devenue depuis cette date, l'un des acteurs essentiels de la vie moirannaise et l'un des piliers de la petite enfance pour la collectivité locale mais aussi pour les communes environnantes.
Composée de 3 sous structures (un multi-accueil, un jardin d'enfant éducatif, une crèche familiale), elle emploie à ce jour 19 salariés, a accueilli durant de nombreuses années des contrats aidés dans une collaboration étroite avec Pôle emploi et accompagne de nombreux étudiants dans leur parcours de formation par le biais de stage en immersion de courte et de longue durée. En somme, au-delà de son action auprès des familles et des plus petits, La Balancelle est également largement investie auprès de la communauté en général de part son engagement social fort.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 098 euros décomposé de la manière suivante : honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Effectifs au 31/12/2023

3 salariées cadre, 16 salariées non cadre, 2 assistantes maternelles pour un effectif moyen de 16,94 ETP.

Les adhésions

Les adhésions sans contrepartie sont les adhésions sans autre contrepartie que la participation aux assemblées générales. Une adhésion est réglée par chaque famille annuellement. Elle est calculée suivant le revenu mensuel du foyer.

Détail du calcul prévu au contrat :

- revenu mensuel inférieur à 1 000 euros : 10 euros d'adhésion

- revenu mensuel compris entre 1 000 euros et 2 500 euros : 25 euros d'adhésion

- revenu mensuel supérieur à 2 500 euros : 50 euros d'adhésion

L'adhésion est comptabilisée dans le journal de banque en compte 756 au moment où la somme est créditée sur le compte courant bancaire de l'association.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 974		
TOTAL		**4 974**		
Terrains				
Constructions	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
Installations	- Générales, agencements et aménagements constructions	226 727		
	- Techniques, matériel et outillage	51 312		6 928
	- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	27 933		
Emballages récupérables et divers		2 913		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**308 885**		**6 928**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		**313 859**		**6 928**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				4 974	
TOTAL				**4 974**	
Terrains					
Constructions	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
Installations	- Gales, agencts et aménagt. const			226 727	
	- Techniques, matériel et outillage		7 468	50 771	
	- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier			27 933	
Emballages récupérables et divers				2 913	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés					
TOTAL			**7 468**	**308 345**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL			**7 468**	**313 318**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 974			4 974
TOTAL	**4 974**			**4 974**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	214 556	4 315		218 871
Installations techniques, matériel et outillage industriel	44 499	5 494	7 468	42 525
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 834	685		27 519
Emballages récupérables et divers	2 913			2 913
TOTAL	**288 802**	**10 494**	**7 469**	**291 828**
TOTAL GÉNÉRAL	**293 776**	**10 494**	**7 469**	**296 801**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
Provisions pour :	- Reconstitution des gisements				
	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
	- Pensions et obligations	40 915	2 863	4 778	39 000
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II		**40 915**	**2 863**	**4 778**	**39 000**

Nature des dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Biens reçus par legs ou donations				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		1 405		1 230	174
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III		**1 405**		**1 230**	**174**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**42 320**	**2 863**	**6 008**	**39 174**
Dont dotations et reprises :	*- D'exploitation*			3 145	
	- Financières				
	- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	174	174	
Clients, usagers et comptes rattachés	13 348	13 348	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	689	689	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	123 511	123 511	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 588	2 588	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	140 309	140 309	

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		21 066	21 066		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		36 518	36 518		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		70 145	70 145		
Impôts sur les bénéfices		1 313	1 313		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		16 642	16 642		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		1 439	1 439		
Produits constatés d'avance		722	722		
TOTAL		147 844	147 844		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 252	12 972
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	51 653	67 540
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 361	
TOTAL	58 266	80 512

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		6 411
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	2 382	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	2 382	6 411

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	722	722
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	722	722

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Charges :	- D'exploitation		251
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL		251

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	51 375				51 375
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	122 472				122 472
Report à nouveau	227 497	15 334			242 832
Excédent ou déficit de l'exercice	15 334	-15 334	8 299		8 299
Situation nette	**416 679**		**8 299**		**424 978**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	11 638		5 542	5 788	11 392
Provisions règlementées					
TOTAL	428 317		13 841	5 788	436 370

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

Nature
Les contributions volontaires en provenance de la Mairie de Moirans ont été valorisées pour un montant de 39 783 euros
- 35763 euros pour la mise à disposition des locaux
- 4 020 euros pour les dépenses de fluide
Cette valorisation figure dans les comptes à la demande de la CAF.
Dans le cadre de l'accueil "parental" du multi-accueil et du jardin d'enfants, les membres assurent des permanences régulières et bénévoles
auprès des enfants. Les heures de permanences s'élèvent à un total de 3150 heures.
Le temps de bénévolat autour du travail associatif, des commissions et autres s'est élevé à 108 heures.
Le temps de présence des membres du Bureau aux bureaux, conseils d'administration, assemblées, réunions de rentrée, réunions de direction,
et réunions employeurs / employés s'est élevé à 940 heures.
Toutes les heures ont été valorisées au SMIC horaire 2023 + 35% de charges sociales.

Importance

Détail des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charges	Exercice N	Exercice N-1
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
TOTAL		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)	39 782.54	36 520.60
861130000 MISE A DISPOSITION DES LOCAUX	35 762.82	34 553.44
861140000 MISE A DISPO FLUIDE+ENTRETIEN	4 019.72	1 967.16
TOTAL	**39 782.54**	**36 520.60**
862 - Prestations		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole	65 287.30	46 243.54
864100000 BENEVOLAT PERMANENCES	65 287.30	46 243.54
TOTAL	**65 287.30**	**46 243.54**
TOTAL	**105 069.84**	**82 764.14**

Répartition par nature de ressources	Exercice N	Exercice N-1
870 - Bénévolat	65 287.30	46 243.54
870100000 BENEVOLAT MEMBRES	65 287.30	46 243.54
TOTAL	**65 287.30**	**46 243.54**
871 - Prestations en nature	39 782.54	36 520.60
871140000 PRESTATION EN NATURE MAIRIE	39 782.54	36 520.60
TOTAL	**39 782.54**	**36 520.60**
875 - Dons en nature		
TOTAL		
TOTAL	**105 069.84**	**82 764.14**

Tableau de subventions d'exploitations

Subventions	Accordées du 01/01/2023 au 31/12/2023 ①	Dont reçues du 01/01/2023 au 31/12/2023 ②	Comptabilisées ultérieurement ①-②
SUBVENTION DEPARTEMENT			
PSU CAF 2023	362 088	241 096	120 416
PSU MSA 2023	3 848	3 848	
CTG CAF 2023	51 802	51 802	
SUBVENTION COMMUNE DE MOIRANS	187 500	187 500	
AUTRES SUBVENTIONS CAF	86 238	84 806	1 432
SUBVENTION ETAT CONTRAT AIDE	1 073	1 073	
TOTAL	692 549	570 125	121 848

70 cours Berriat
38000 GRENOBLE
Tel. 04 38 49 16 81
contact@lboexperts.fr
www.lboexperts.fr

ASSOCIATION LA BALANCELLE
Siège social : 1 Place des Remparts – Espace Miro
38430 MOIRANS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Madame, Monsieur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions passées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Grenoble, le 25 juillet 2024

Pour la société LBO AUDIT SARL
Commissaire aux comptes

Emmanuelle ORTUNO
Commissaire aux comptes